

Procédure d'inscription en cumulatif à la faculté des sciences de l'Université Paris-Saclay (inscriptions ouvertes jusqu'au 28 février 2025)

ATTENTION : cette procédure concerne uniquement les étudiants qui n'ont jamais été inscrits à l'Université Paris-Saclay

1/ Payer vos droits à la CVEC

Avant votre inscription administrative, vous devez obligatoirement vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS en vous connectant au site [MesServices.etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr) (Plus d'informations sur les cas particuliers dans la rubrique CVEC du site etudiant.gouv.fr)

A l'issue du paiement de la CVEC, vous recevrez par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation nécessaire à votre inscription administrative.

Si vous êtes un étudiant boursier ayant reçu une notification définitive ou conditionnelle, vous êtes exonéré du paiement de la CVEC. Toutefois vous devrez obligatoirement vous connecter sur le site du CROUS afin d'obtenir un numéro d'attestation CVEC, qui justifiera votre exonération lors de l'inscription administrative.

2/ Effectuer votre inscription administrative

Vous devez vous inscrire en « L1 STS Cumulatifs » (si vous êtes en CPGE1) ou en « L2 STS Cumulatifs » (si vous êtes en CPGE2).

Si vous êtes élève de CPGE au lycée de l'Essouriau, vous devrez vous inscrire en « L1 STS Cumulatifs en partenariat avec l'Essouriau » (CPGE1) ou en « L2 STS Cumulatifs en partenariat avec l'Essouriau » (CPGE2).

Notes :

- Les frais d'inscription, si vous n'êtes pas boursier, s'élèvent à 175 euros. Vous pouvez régler par carte bancaire.
- Nous enverrons les cartes d'étudiants et les certificats de scolarité aux lycées en envoi groupé.

Procédez à l'inscription administrative à l'adresse suivante : <https://iaprime.universite-paris-saclay.fr/>

Identifiant : Entrez le code à 10 caractères qui vous a été remis par votre lycée (NI99999999)

Le mot de passe est votre date de naissance, au format jjmmaaaa

3/ Activer votre compte Paris-Saclay

ATTENTION : étape à faire **le lendemain** de l'inscription administrative

1. Connectez-vous sur <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/>
2. Choisissez votre cas (étudiant/doctorant/personnel)
3. Renseignez votre numéro étudiant * puis votre date de naissance
4. Validez la charte informatique de l'université (cochez la case « J'ai pris connaissance de la charte informatique » puis cliquez sur le bouton « Valider »)
5. Spécifiez un mot de passe
6. Activez votre compte en cliquant sur le bouton « Activer votre compte »
7. Un tableau récapitulatif contenant l'ensemble des informations s'affiche. Faites une copie d'écran et sauvegardez ces informations : vous en aurez besoin le jour de votre rentrée.

* Où trouver mon numéro étudiant ?

Le numéro étudiant est un numéro de 8 chiffres commençant par 22. Vous pouvez le trouver dans l'e-mail indiquant que votre demande d'inscription a été prise en compte.

4/ Faire parvenir vos pièces justificatives

Les pièces justificatives sont à déposer avant le 28 mars 2025

ATTENTION : Vous devez attendre au moins **1h** après avoir effectué l'étape 3 pour pouvoir déposer vos pièces.

Déposer toutes vos pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

<https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/pjweb/page/login.jsf>

Les pièces suivantes vous seront demandées (il se peut que moins de pièces soient demandées, ce n'est pas un problème) :

- Relevé des notes du Bac comportant votre numéro d'INE et le nom de votre lycée
- Carte d'identité ou passeport
- Photo d'identité
- Certificat de scolarité 2024-2025 du lycée dans lequel vous effectuez votre CPGE
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'année universitaire ou à défaut l'année civile
- Attestation de Paiement de la CVEC (celle comportant le QR Code)
- Attestation « Journée Défense et Citoyenneté » pour les -26 ans ou recensement si -18 ans dans l'année universitaire
- Si vous êtes boursier : Justificatif d'attribution de bourse sur critères sociaux (avis conditionnel ou définitif si bourse du CROUS) ou bourse du gouvernement français.
- Si vous avez -18 ans au moment de l'inscription : autorisation parentale d'inscription à l'Université Paris-Saclay
- Si vous n'étiez pas en terminale l'année précédente :
 - Photocopie du dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite de l'année précédente (traduits en français par traducteur assermenté si diplôme étranger)
 - Certificat de scolarité de l'année précédente
- Pupille de la Nation : justificatif